



COVID-19



Protocole sanitaire relatif à l'accès du public au centre aqua-ludique Nautilou

1- Préambule

Ce présent protocole est établi selon les recommandations de l'ARS, du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère des Sports et du Haut Conseil de Santé Public, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Il repose sur plusieurs fondamentaux :

- La limitation de la fréquence dans l'établissement et les bassins
- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière

Pour maîtriser au mieux ces trois principes, des règles strictes d'hygiène devront être appliquées par tous les usagers.

2- Recommandations :

- Toute personne présentant des symptômes propres au COVID-19 (fièvre, toux, signes respiratoires, essoufflement) doit s'abstenir de venir en ce lieu public.
- A votre arrivée, le passage en caisse devra s'effectuer dans le respect des distanciations physiques d'au moins 1 mètre entre chaque personne, la file d'attente se tenant à l'extérieur du bâtiment.
- Un marquage au sol vous y aidera pendant l'attente. Un sens de circulation, à l'entrée comme à la sortie sera installé.
- Le paiement en CB sans contact est à privilégier, sans obligation.
- Le lavage des mains est obligatoire à votre entrée dans l'établissement. Vous trouverez des distributeurs de gel hydro-alcooliques tout au long de votre cheminement dans Nautilou.
- Les accompagnateurs ne pourront pas s'installer ou rester dans la zone d'accueil et devront patienter à l'extérieur.
- Lors de votre passage au vestiaire, des affichages simples vous aideront à respecter les mesures sanitaires et utiliser les gestes barrières.
- Les casiers ne seront pas accessibles, prévoyez de stocker vos chaussures dans un sac fermé prévu à cet effet.
- Chaque usager devra obligatoirement être en maillot de bain, prendre une douche, se savonner, avant d'accéder aux bassins. L'accès au bassin est interdit à toute personne ne disposant pas d'une tenue adaptée.
- Tout regroupement des personnes reste proscrit notamment sur les plages.
- L'usage du bonnet n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

- L'usage des sèche-cheveux, sèche-mains sont interdits, ainsi que l'utilisation des vaporisateurs et aérosols.
- Aucun prêt de matériel ne sera possible pour vous dépanner en cas d'oubli (lunettes, serviettes, maillot...) pensez à tout !
- Les dispositifs de flottaisons (frites, bouées) exceptés brassards ainsi que les jeux pour enfants (ballons, cerceaux) ne sont pas autorisés.
- Enfin, obligation de se détendre et de profiter de l'instant présent ☺

3- Cheminement des usagers et signalisation :

-Balisage de toutes les parties communes (hall, vestiaires, sanitaires) et établissement d'un sens de circulation unique à l'aide de chaînes de délimitation.

-Une partie du vestiaire et des douches pour les entrées, l'autre pour les sorties.

Option pour la sortie :

-Soit les douches sont séparées en deux, un côté entrée, un côté sortie (en rouge sur le plan).

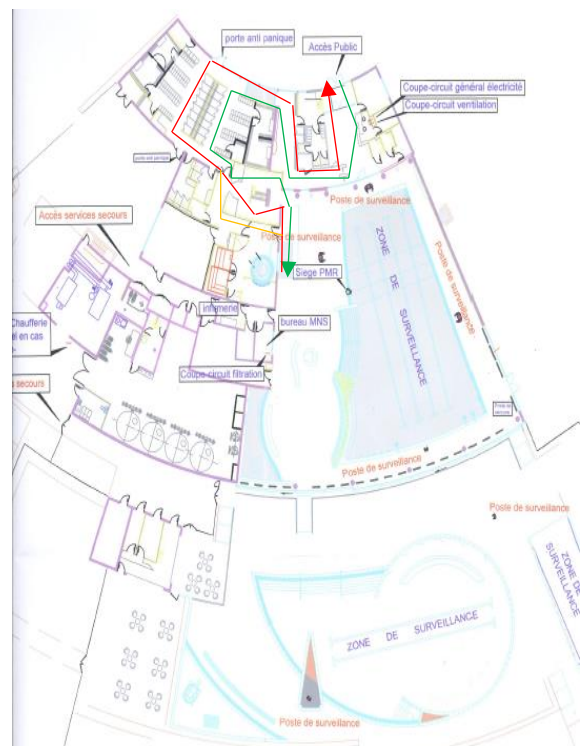
-Soit les clients utilisent les sanitaires et douches extérieurs pour la sortie.

Une signalétique Covid-19 sera installée

- sur le parvis de la piscine,
- dans le hall d'accueil et dans l'ensemble de l'enceinte

Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront également placés à divers emplacements

- entrée + déchaussoir
- entrée et sortie vestiaire
- chaises MNS



4- Conclusion

Il appartient à chacun de participer de façon active à l'arrêt de la propagation du virus. Nous mesurons l'importance de la gêne occasionnée par ces contraintes et mettons tout en œuvre pour vous faire profiter au mieux d'une belle saison estivale.